



PARIS, le 20 novembre 2013

Monsieur Vincent MAZURIC
Secrétaire général
Ministère de l'Ecologie, du
Développement
Durable et de l'Energie
Tour Pascal A
92055 PARIS LA DEFENSE Cedex

Objet : les risques psychosociaux
N. Réf. : TI/JH/ 13349

Monsieur le Secrétaire général,

Actuellement est en discussion au sein d'un groupe de travail spécifique du CHSCT-M, le projet de plan d'action de nos ministères pour la prévention des risques psychosociaux (RPS).

L'aggravation et l'augmentation des risques psychosociaux, relevée ces dernières années, est en grande partie liée à la désorganisation du travail, induite notamment par les décisions politiques prises (RGPP, MAP) qui ont pour principaux objectifs la réduction des effectifs de la Fonction Publique de l'Etat pour en obtenir la maîtrise comptable. La recherche permanente de réduction des moyens conduit les services à se réorganiser sans cesse, sans pour autant avoir de visibilité sur les politiques publiques à mettre en œuvre.

Comme vous le savez un accord cadre Fonction publique sur cette thématique a été présenté à l'ensemble des organisations syndicales. Notre organisation n'a pas signé cet accord, plein de bonnes intentions en apparence, mais qui, pour FORCE OUVRIÈRE, ne permet pas de traiter le fond de la question. Comment rassurer les agents sur leur avenir professionnel, leur donner les moyens d'une mobilité fonctionnelle ou géographique alors que les moyens budgétaires sont en baisse, que l'on parle de réduire voire supprimer les primes concernées (indemnité de départ volontaire, indemnité temporaire de mobilité), qu'aucun renforcement des moyens réservés à l'action sociale n'est annoncé et que de nombreux services n'ont même pas de médecine de prévention.

Au stade d'avancement des travaux du GT RPS que nous connaissons, et compte-tenu du fait que le plan proposé se limite à une déclinaison des orientations de l'accord cadre évoqué ci-dessus, sans que les moyens nécessaires soient annoncés dès 2014, FORCE OUVRIÈRE ne compte pas « jouer la montre » sur le sujet de la prévention des risques psychosociaux !

Nous ne souhaitons pas consacrer du temps et de l'énergie pour un plan et des instructions qui serait impossible à mettre en œuvre.

Notre organisation ne souhaite pas non plus vous faire perdre du temps dans un groupe de travail qui serait voué à l'échec.

Nous vous demandons solennellement la garantie que les moyens humains et financiers nécessaires seront mobilisés, négociés, réorientés pour la mise en œuvre d'un plan d'action que nous souhaitons le plus efficace possible. Les services doivent pouvoir offrir une amélioration des conditions de travail, sur la base de budgets de fonctionnement en hausse, notamment dans son volet action sociale, en contrepartie de cette dégradation généralisée : orientations stratégiques floues, cohésion à reconstruire dans les services, impact de la politique immobilière de l'Etat, appauvrissement des déroulements de carrière, diminution du nombre de postes, surcharge de travail.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir recevoir une délégation de mon organisation sur le sujet afin d'évoquer les moyens mobilisables et la politique mise en œuvre dans les services et en administration centrale

Dans l'attente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, nos sincères salutations.

Le Secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Hédou', written over a horizontal line.

Jean HÉDOU